

RÉUNION DU CM DU 4 MAI 2023

Absents excusés : Gérard PERNIN, Gérard ROY, Marie Pierre GRAVIER
qui a donné procuration à Dominique GENDREAU. Absente : C. HORACHI
Sécretaire : Dominique GENDREAU

Ajout d'un point à l'ordre du jour : ouverture d'une ligne de trésorerie d'autorisation de découvert au Crédit Agricole.
Adopté à l'unanimité de présents, soit 7 voix POUR.

1. Approbation du PV du CM du 15 mars 2023

Adopté à l'unanimité : 7 voix POUR.

2. Centre de gestion : Election référents d'ontologies des élus.

5 personnes sont sur une liste proposée par le centre de gestion. A défaut la commune devra faire appel à un juriste.

Adopté à l'unanimité : 7 voix POUR.

3. Abrogation et modification de la délibération sur le RIFSEEP du 6/2/23

Il manque la décision du conseil municipal sur le CIA qui concerne une prime au m² jusqu'à 1260€ pour 35€/demande.

Adopté à l'unanimité : 7 voix POUR.

4. Décision budgétaire modificative.

Transfert de 594€ du 681 ch. 68 vers 681 ch. 42 suite à une erreur d'imputation. Adopté à 7 voix POUR.

5. Ouverture d'une ligne de trésorerie au Crédit Agricole.

Suite à quelques difficultés de trésorerie, le Crédit Agricole propose deux alternatives possibles : répat d'un trimestre d'échéance ou création d'une ligne de trésorerie autorisant un découvert sur une courte période sur 12 mois renouvelables à conditions préférentielles : genre E3M (3,288 le 24/4/2023) + marge de 1,20, FD 0,20% (au lieu de 0,30%) et validité au 3/6/2023.

6. Informations diverses.

Proposition de convention du SYDEO pour maintenance et gestion du parc d'éclairage pom 20€/point lumineux/an. Refus en raison du coût élevé résultant.

Journée citoyenne réussie avec l'organisation assurée par C. Salpray.
Prochaine réunion du CM : Mercredi 7 juin à 20h00.